

Actualité sur le frelon asiatique en île-de-France



Tous les départements sont concernés : Paris est infesté pour la première année.

La fédération régionale des organisations sanitaires apicoles d'IDF (FROSAIF) et la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d'IDF (FREDON) ont déposé un plan de lutte régional contre le frelon asiatique *Vespa Velutina Nigrithorax* auprès du préfet de région.

Le frelon asiatique est un prédateur d'abeilles, qui se plaît en zone urbaine, et attaque les petits ruchers. Sa reconnaissance est aisée : thorax noir, pattes jaunes et un liserai orange sur son abdomen.

Une invasion annoncée depuis 2012 en île-de-France.

22 nids détruits en 2014.

50 nids détruits en 2015.

200 nids détruits en 2016 (plus de 500 en 2017).



Un grave danger pour la santé publique

Un nid secondaire (souvent à plus de 20 m de haut et d'un diamètre de 50 à 80 cm) renferme 2 à 3000 individus qui vont tous mourir en hiver, sauf les reines fécondées (400 par nid) qui vont s'abriter dans les greniers ou tas de bois pour passer l'hiver:

Sortie en mars pour ces fondatrices qui bâtissent un nid primaire (moins de 20 cm de diamètre et situés contre des abris ou des habitations à moins de 10 m de hauteur) et pondent à partir de mars ou avril.

Il représente un grave danger pour la santé publique : plus de 10 morts par an recensés en France.

Le plan d'action comporte 3 axes : prévention, surveillance et lutte

PRÉVENTION

Communication ciblée et adaptée vers les apiculteurs et les collectivités locales. Les agents des services techniques sont très exposés lors de leurs interventions sur les végétaux et dans les jardins.

Les particuliers sont exposés lors des tailles de haie.

Les poissonniers, pâtisseries et fleuristes peuvent aussi être gênés par le frelon qui vient dans ces commerces.

Des formations sont prévues pour ces publics par la FREDON.

SURVEILLANCE

Dans chaque département, des référents frelon apiculteurs ont été formés et un référent départemental nommé. Ils sont chargés de vérifier s'il s'agit bien de frelons et de nids de frelons asiatiques, pour ensuite faire intervenir des désinsectiseurs.

LUTTE

Diminuer la pression du frelon asiatique.

Piégeage raisonné des fondatrices au printemps de mars à mai et piégeage dans les ruchers infestés en septembre et octobre.

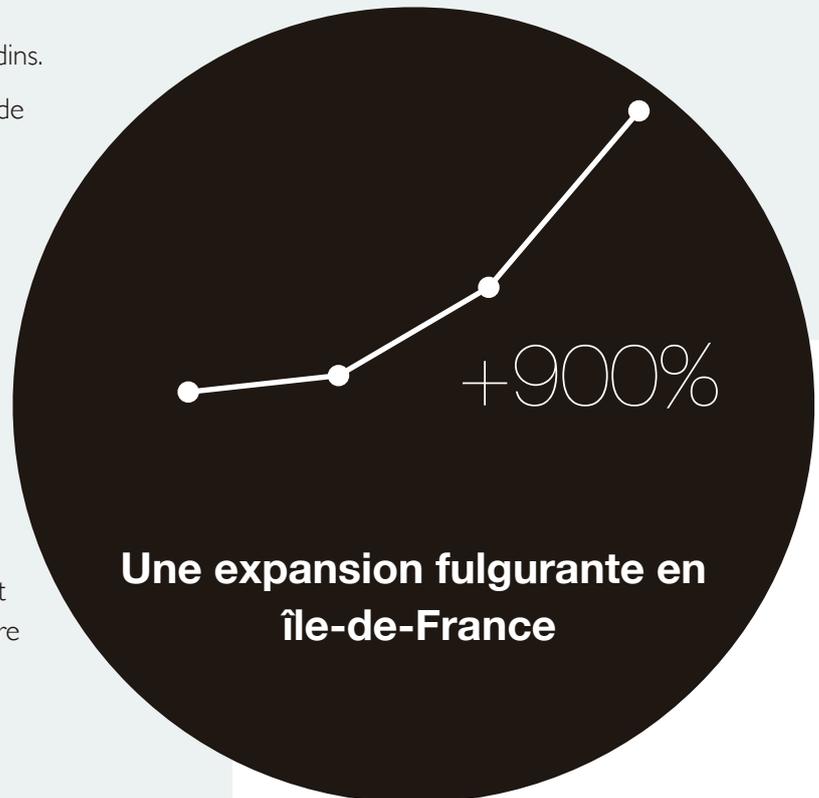
La liste des référents frelon est disponible sur les sites des GDSA : GDSA 94, GDSAIF, GDSA 77, GDSA 94, GDSAIF, GDSA 77, GDSA91... et sur celui de la FREDON IDF.

Des référents sentinelles vont être formés dans les mairies et les collectivités locales pour assurer aussi ce rôle.

Les apiculteurs sont chargés du piégeage raisonné aux abords des ruchers attaqués.

Ce document peut être utilisé par les collectivités locales pour informer les populations et les agents techniques.

Le but est d'optimiser la lutte contre le frelon asiatique pour protéger les ruchers et aussi les populations.



Que dit la recherche ?

Des chercheurs de l'Université François-Rabelais au CNRS de Tours et de l'Unité de Recherche de Zoologie Forestière de l'Inra Val-de-Loire ont développé un modèle mathématique permettant de simuler, en France, l'expansion du frelon asiatique en s'appuyant sur des données biologiques et de terrain.

Les résultats indiquent que le front d'expansion du frelon asiatique progresse de **78 kilomètres** par an en moyenne.

Le modèle révèle que l'augmentation de la lutte ne parvient pas à éliminer mais réduit nettement son expansion et la densité de ses populations.

L'intensification de la lutte ciblée est en conséquence nécessaire pour limiter l'expansion de l'espèce et diminuer son impact.

Références:

Christelle ROBINET, Christelle SUPPO, Eric DARROUZET. Rapid spread of the invasive yellow-legged hornet in France: the role of human-mediated dispersal and the effects of control measures. 18 juin 2016, *Journal of Applied Ecology* doi: 10.1111/1365-2664.12724.